

Communiqué de presse

Paris, le 20 juin 2026

I.A. : UNE ANNONCE ARTIFICIELLE ?

Le **SNALC** prend acte de l'annonce faite par le Premier ministre d'un enseignement d'une heure consacré à l'intelligence artificielle en classe de seconde, dans le cadre de la discipline SNT (Sciences numériques et technologie).

Sur le fond, le **SNALC** considère qu'un enseignement de l'IA a du sens, afin d'assurer une montée en compétences des élèves dans un domaine en plein essor, tout en développant leur citoyenneté numérique.

La manière, en revanche, est incompréhensible.

Le **SNALC** ne voit pas comment y consacrer une heure hebdomadaire dans un enseignement de 1h30 par semaine. Le programme actuel de SNT est déjà chargé : Internet, le Web, les données et leur traitement...

Pour le **SNALC**, on ne fait pas une telle annonce sur les réseaux sociaux — au chapitre 2 de l'actuel programme — sans travailler au préalable avec la profession afin d'en examiner la faisabilité et les conséquences sur l'enseignement de SNT. Toutefois, devant l'importance de l'enjeu, le SNALC sera présent pour que ce sujet essentiel soit traité sur un volume horaire réel, et non artificiel.

Contact :

Sébastien VIEILLE, secrétaire national du SNALC chargé de la pédagogie, s.vieille@snalc.fr